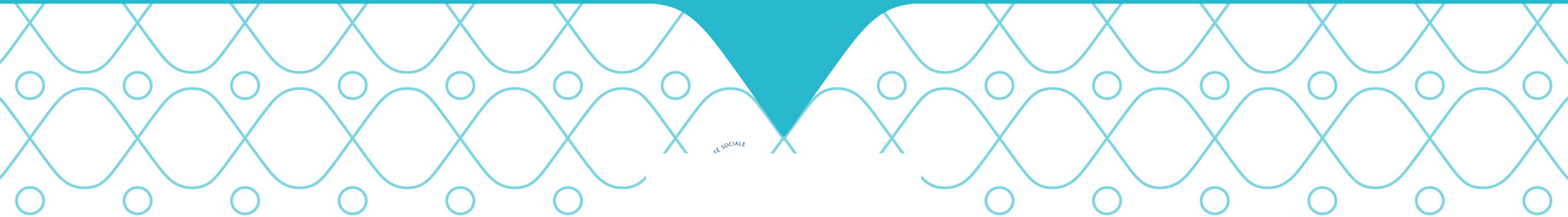




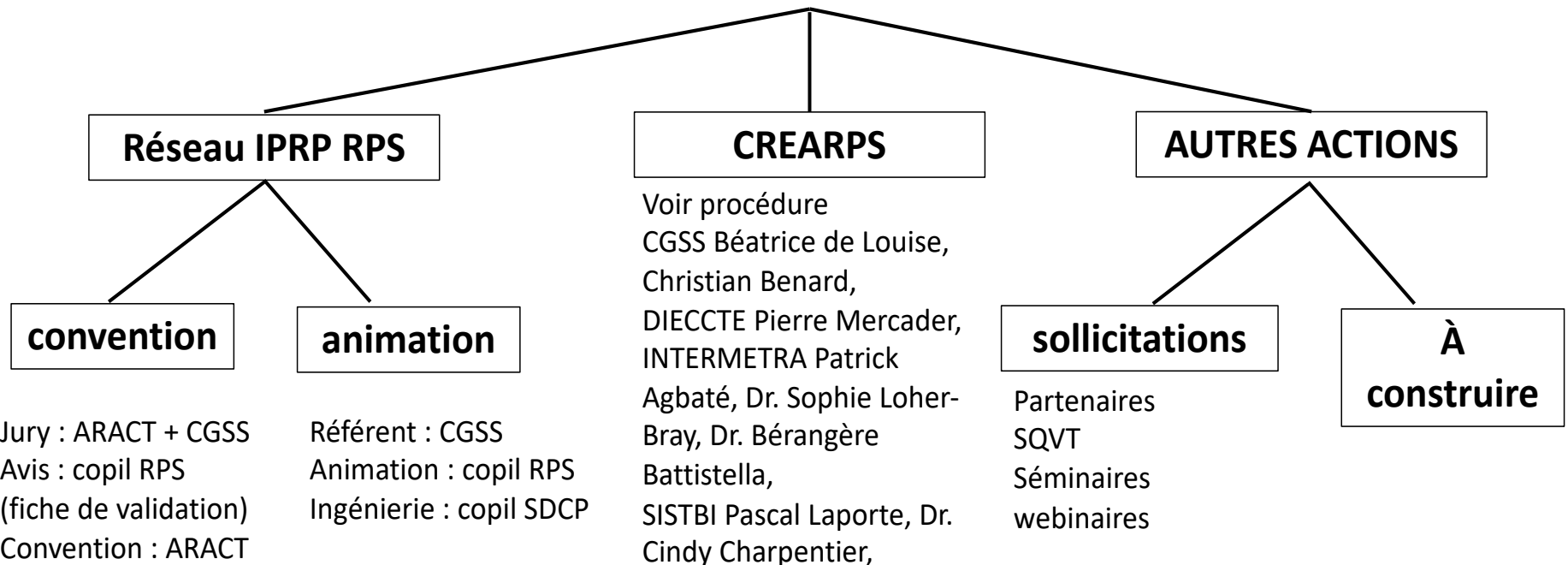
LE RÉSEAU DES CONSULTANTS RPS 974





COFIL RPS

Pilote : ARACT Laurence Mauxion,
CGSS Béatrice de Louise, Christian Benard,
DIECCTE Pierre Mercader,
INTERMETRA Patrick Agbaté, Dr. Sophie Lohier-Bray, Dr. Bérangère Battistella,
SISTBI Pascal Laporte, Dr. Cindy Charpentier,



4 réunion du COPIL RPS et 4 rencontres du réseau des consultants RPS

- Partager les expériences des uns et des autres dans le cadre de leur pratiques professionnelles
- Disposer des outils et des dispositifs des partenaires en matière de prévention
- Renforcer la visibilité des actions de prévention sur le territoire
- Proposer de nouvelles activités selon le contexte structurel du territoire et les demandes remontées du terrain

Le consultant souhaite être référencé sur la liste conventionnée

- ❖ Le référencement concerne uniquement le consultant
- ❖ Une expérience minimum de deux ans en prévention des RPS
- ❖ Partage des rapports d'intervention vis-à-vis des institutionnels
- ❖ Respect de la charte d'engagement de l'intervenant

La liste des consultants RPS est consultable par les entreprises :

- ❖ sur le site www.prevention974.fr
- ❖ sur le site de <https://reunion.aract.fr>



Comment procéder ?

- **1. Demande de référencement**
- **2. Envoi des dossiers de candidature**
- **3. Analyse des dossiers**
- **4. Proposition d'un entretien avec CGSS/Aract**
- **Envoi de la fiche de validation au COPIL**
- **5. Réponse du COPIL**
- **6. Référencement sur la liste des consultants**

A qui s'adresser ?

contact-aract-reunion@anact.fr